

1 Copie à conserver – 1 Copie à renvoyer.

A renvoyer AU PLUS TARD le 23 mai 2025 par courriel à maranzan.ph@gmail.com
Philippe MARANZAN, Rue des Maquisards 22, 5537 ANHEE

39^e JOURNEE ANNUELLE DES CONFRERIES DE TRADITION GASTRONOMIQUE ET CULTURELLE DE WALLONIE ET DE BRUXELLES-CAPITALE A MAREDSOUS, EN PROVINCE DE NAMUR LE DIMANCHE 10 AOÛT 2025.

CONFRERIE :

Personne de contact :

Email : Tel :

PARTICIPATION

- A la 39^e JOURNEE DES CONFRERIES DU 10 AOÛT 2025: OUI - NON (*)
- A la SEANCE ACADEMIQUE (Max 4 Pers) **dans la tenue de confrérie officielle et correcte :**
OUI - NON (*) - NOMBRE DE PERSONNES :Pers
- Au CORTEGE: OUI - NON (*) - NOMBRE DE PERSONNES (ne pas compter ceux qui participent à la séance académique, car ils font **d'office partie du cortège**):Pers

LE PRODUIT AGREE PRESENTE DE LA CONFRERIE:

.....

LE PRODUIT ACCOMPAGNANT EGALEMENT AGREE :

.....

- N.B:**
1. Seuls les produits agréés par le Grand Conseil et les CN, UNION peuvent être mis en vente.
 2. Chaque confrérie doit être couverte par une assurance R.C.
 3. Vous devez également vous munir d'une tonnelle de **3m x 6m** ou **deux tonnelles** (type Mouscron) de **3m x 3m**. Les tonnelles peuvent être de couleur mais ne peuvent être incrustées d'aucune publicité (style « Stella Artois, Jupiler » etc) à l'exception du produit ou du nom de la confrérie.
 4. Ne pas oublier sa potence pour le stand et son identification au cortège.
 5. **Ne pas oublier d'être en règle avec vos contrats bénévoles.**

VOUS DEVEZ VENIR AVEC VOS TABLES, MANGE-DEBOUT, BANCS OU CHAISES.

AVEZ-VOUS BESOIN DE PREPOSITIONNER LA VEILLE VOS VEHICULES D'INSTALLATION :

OUI- NON (*) Avec de l'électricité pour un frigo : OUI- NON (*)

EAU DISPONIBLE SUR LE SITE.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ELECTRICITE : **attention puissance maximum autorisée simultanément 7.000 W**

OUI - NON (*)

(dans l'affirmative, prière de se munir **d'une ou de plusieurs rallonges 3 G 2.5 en bon état de 25 mètres minimum et 50 m maximum avec raccords).**

- APPAREILS ELECTRIQUES UTILISES : NOMBRE et GENRE : (Ex : x Frigo, x Congélateur, x Four micro-ondes, x Percolateur etc.)

.....

.....

.....

DROIT D'INSCRIPTION :

- 80 € avec stand (tout compris).
- 20 € si on ne tient pas stand (tout compris sauf: petit-déjeuner, cadeau).
- à verser **IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 mai 2025** au N° **IBAN: BE72 0016 5508 3516** du CNCN avec communication "**Nom de la confrérie : Journée Annuelle des Confréries 2025**".
- Les droits d'inscriptions qui nous parviendront après le 30 mai 2025 seront majorés de 40 €.

Date et signature de deux responsables.

(*) Biffer les mentions inutiles.